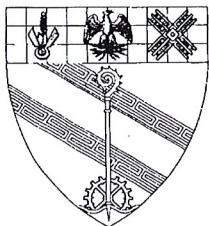


Mourmelon le Petit, le 03 Décembre 2021

MAIRIE
DE
MOURMELON-LE-PETIT



Nos Réf : RM/MP

Objet : **Inscription à la restauration scolaire
et au périscolaire
3^{ème} période 2021-2022**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe, le dossier d'inscription pour la troisième période de l'année 2021-2022.

Afin que nous puissions organiser au mieux l'accueil de vos enfants dès le 03 Janvier 2022, ce dossier doit être retourné, rempli et signé, pour le :

Jeudi 16 Décembre 2021 au plus tard au secrétariat de mairie.

Les enfants, dont les dossiers seraient déposés après cette date, ne pourront être accueillis, à la restauration scolaire et au périscolaire, qu'à compter du **Jeudi 6 JANVIER 2022.**

Nous vous rappelons qu'en cas d'absence de votre enfant au périscolaire ou à la restauration scolaire, il est nécessaire de prévenir le secrétariat de mairie au plus tôt.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Maire
René MAIZIERES

